Granby

AVIS PUBLIC

Édition du 10 juin 2023

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de résolution numéro PPR09-2023 accordant un permis de construction portant le numéro 2023-0129 pour la propriété située au 6, rue Irwin, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 5 juin 2023, a adopté le premier projet de résolution numéro PPR09-2023 accordant un permis de construction portant le numéro 2023-0129 pour la propriété située au 6, rue Irwin, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

2. Que l'objet du projet de résolution consiste à accorder, dans la zone commerciale portant le numéro FH01C (secteur au sud de la rue Principale, à l'est de la route Jean-Lapierre et de part et d'autre des rues Irwin et Saint-Jude Sud), la délivrance d'un (1) permis de construction portant le numéro 2023-0129 afin de :

- permettre l'agrandissement du bâtiment dédié au département de carrosserie de Granby Toyota d'une superficie d'environ 250 mètres carrés, sur la propriété située au 6, rue Irwin, correspondant aux lots numéros 1 648 047, 1 648 740, 3 132 667, 1 648 741, 1 648 742, 1 648 743, 1 648 046, 4 207 804, 4 207 806 et 3 132 666 du cadastre du Québec;

Dans le cadre de ce projet, l'aménagement paysager ainsi que l'aire de stationnement devront être conformes au plan de site numéro A-050 daté du 22 février 2023.

3. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **mercredi 21 juin 2023, à compter de 18 h 30,** dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale à Granby. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

4. Que ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.

5. Que ce projet de résolution ainsi qu'une capsule vidéo expliquant brièvement ce projet sont disponibles sur le site web de la Ville au www.granby.ca/fr/avis-publics, sous la rubrique « Assemblée publique de consultation ». Si vous n'avez pas accès à Internet, nous vous invitons à communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 afin d'obtenir une copie de ce projet.

Donné à Granby, ce 9 juin 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier

Je soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 10 juin 2023, sous mon serment d'office, que le présent avis a été :

1. publié par son insertion dans le journal, *La Voix de l'Est*, édition du 10 juin 2023;

2. affiché au bureau de la municipalité, le 9 juin 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier